

INFORMATION PRESSE

Paris, le 31 mai 2013

Nouveauté dans la collection *Informations Rapides* :
Les indices des prix de production des services
dorénavant publiés en base 2010 et pour l'ensemble des marchés

À compter de la sortie de l'*Informations Rapides «Indices des prix de production des services - premier trimestre 2013»*, à paraître le 31 mai 2013 à 12h, ces indices seront publiés en base 2010.

Dans cette nouvelle base, la référence 100 est égale à la moyenne annuelle des indices de prix en 2010. Des mises à jour annuelles des pondérations permettront d'obtenir des indices chaînés représentatifs des structures de production les plus récentes.

Par ailleurs, selon les recommandations européennes, l'enquête « Observation des Prix de l'Industrie et des Services aux Entreprises » (OPISE) a été combinée avec les indices de prix à la consommation au niveau postes afin de produire des indices de prix de production par produits et par marchés (ventes aux entreprises françaises, ventes aux ménages en France, ventes sur les marchés extérieurs, ventes à l'ensemble des marchés), sur un ensemble d'activités plus vaste (approximativement l'ensemble des sections H, I, J, L, M et N de la nomenclature économique). Des niveaux agrégés plus nombreux (total des services, niveaux des sections, divisions et groupes) ont été calculés.

De nouvelles séries disponibles dans la Banque de données macro-économiques sur insee.fr

Les séries associées, accessibles directement depuis le site internet de la Banque de données macro-économiques de l'Insee (<http://www.bdm.insee.fr/>), seront disponibles autant que possible depuis le premier trimestre 2005, ou sur la même période de diffusion qu'en base 2005.

Les anciennes séries en base 2005 arrêtées, concernant généralement des indices de prix de ventes aux entreprises françaises pouvant être utilisés pour des indexations de contrats, pourront être poursuivies par un coefficient de raccord mis à disposition dans une table de passage entre les anciens et nouveaux identifiants BDM (Idbank). Le coefficient de raccord est calculé sur le troisième trimestre 2012, dernière période calculée à titre définitif en base 2005.